



# TIR SPORTIF D'ANTIBES

Adresse postale : BP 102 – 06602 Antibes cedex

Antibes, le 29 octobre 2009

**Objet :** Convocation à l'assemblée générale de notre Association

Cher Sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre assemblée générale, qui se tiendra le

**SAMEDI 5 DECEMBRE 2009 à 9 H 00**

**Maison des Associations – 288, chemin de Saint Claude – 06600 ANTIBES**

**ORDRE DU JOUR :** 8 h 30 – 9 h 00 : Accueil, émargement et vérification des pouvoirs.

- Présentation des membres du comité directeur.
- Lecture du rapport moral par les présidents.
- Lecture du compte-rendu financier.
- Rapport des contrôleurs au compte.
- Vote du quitus au trésorier.
- Lecture du bilan sportif.
- Modification du prix des cotisations pour la saison 2010-2011
- Désignation des contrôleurs aux comptes pour la saison 2009-2010.
- Désignation des membres de la commission de discipline.
- Election des membres du comité directeur sortants.
- Allocution de Monsieur le Conseiller Général Eric PAUGET, adjoint délégué à la Vie Sportive de la Ville d'Antibes.
- Allocution de Monsieur le Président de la Ligue de Tir de la Côte d'Azur.
- Allocution de Monsieur le Président du comité départemental des Alpes Maritimes.
- Questions diverses.

Compte tenu de l'importance de cette assemblée, votre présence est vivement souhaitée.

Nous vous prions d'agréer, cher sociétaire, nos salutations distinguées.

Le comité directeur et ses présidents.

Siège social : Stand municipal d'Antibes  
ZI des Trois Moulins – rue Henri Laugier - 06600 ANTIBES  
Stand: 04 93 33 07 59 - Fax: 04 93 33 6107 - Siret : 340 475 615 00035 – APE : 926C  
Agrément DDJS n° 06-S-256-70-D – Web : [www.tsantibes.fr](http://www.tsantibes.fr) – Email : tsantibes@free.fr